

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Oxivir Excel® Wipe

Révision: 2023-08-18 **Version:** 01.6

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Oxivir Excel® Wipe

UFI: DPW2-80F8-100G-7VTW

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Désinfectant de surface.

Nettoyant pour surfaces dures.

pour la désinfection des surfaces à contact alimentaire pour le nettoyage des dispositifs médicaux pour la désinfection des dispositifs médicaux

Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE_SWED_PW_19_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey Europe Operations BV Utrecht, Zweigniederlassung Münchwilen

Eschlikonerstrasse, CH-9542 Münchwilen TG

Tel: 071-969 27 27

Service d'information: info.ch@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Toxicologique Service Renseignements:

Numéro abrégé: 145, Tel: 044-251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarq ues	Pour cent en poids
Peroxyde d'hydrogène	231-765-0	7722-84-1	[6]	Ox. Liq. 1 (H271) Skin Corr. 1A (H314) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H332) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)		0.1-1

Limites de concentration spécifiques

Peroxyde d'hydrogène:

- Eye Dam. 1 (H318) >= 8% > Eye Irrit. 2 (H319) >= 5%
- Skin Corr. 1A (H314) >= 70% > Skin Corr. 1B (H314) >= 50% > Skin Irrit. 2 (H315) >= 35%
- STOT SE 3 (H335) >= 35%

[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15(2) du Règlement (CE) N°1907/2006..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un

médecin.

Contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire

appel à une assistance médicale.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à

une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:

Contact avec la peau:

Contact avec les yeux:

Ingestion:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pas de mesures spéciales requises.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversev.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Protéger contre le gel.

Conserver dans un endroit approprié, permettant d'éviter toute pollution des sols et de l'eau. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme	Catégorie SS
Peroxyde d'hydrogène	1 ppm 1.4 mg/m³	2 ppm 2.8 mg/m³	С

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
Peroxyde d'hydrogène	3	1	1.4	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

DNEL/DIVIEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m²)				
Ingrédient(s)	Court terme - Effets	Court terme - Effets	Long terme - Effets	Long terme - Effets
	locaux	svstémiques	locaux	svstémiques
	IOCaux	Systemiques	locaux	Systemiques

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
Peroxyde d'hydrogène	0.0126	0.0126	0.0138	4.66

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
Peroxyde d'hydrogène	0.047	0.047	0.0023	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des <u>pur</u> produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
	travailleurs				
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide Aspect: Lingettes humidifiées

Couleur: Limpide , Clair , depuis Jaune à Incolore

Odeur: Produit caractéristique Seuil olfactif: Non applicable

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
Peroxyde d'hydrogène	150.2	Méthode non fournie	

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide): Non inflammable. Point d'éclair (°C): Non applicable. Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: 485

Température de décomposition: Non applicable.

pH: =< 2 pur Viscosité cinématique: Non déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

ISO 4316

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
Peroxyde d'hydrogène	1000	Méthode non fournie	20

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Pression de vapeur: Non déterminé

Donnecs de la si	Bornices de la substance, pression de vapeur						
	Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température			
		(Fa)		()			
	Peroxyde d'hydrogène	214	Méthode non fournie	20			

Méthode / remarque

Densité relative: ≈ 1.00 (20 °C)

OECD 109 (EU A.3) Densité de vapeur: -.

Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.

Non approprié pour la classification de ce produit Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives: Non-explosif. Propriétés comburantes: Non comburant. Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité **Réserve acide:** ≈ -0.2 (g NaOH / 100g; pH=4)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)	ATE (mg/kg)
Peroxyde d'hydrogène	LD 50	> 300-2000	Rat	Pertinence de la preuve		Non établie

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)	ATE (mg/kg)
Peroxyde d'hydrogène	LD 50	> 2000	Lapin	La substance a été testée en solution aqueuse à 35 %		Non établie

Tovicitá d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
Peroxyde d'hydrogène	LC₀	Pas de mortalité observée (vapeur)	Rat	Méthode non fournie	4

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
Peroxyde d'hydrogène	Non établie	Non établie	11	Non établie

Irritation	Ωŧ	corr	nei	vitá

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Peroxyde d'hydrogène	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Peroxyde d'hydrogène	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Peroxyde d'hydrogène	Irritant pour les voies respiratoires		Méthode non fournie	

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Peroxyde d'hydrogène	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutageriicite				
Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode	Résultat (in-vivo)	Méthode
		(in-vitro)		(in-vivo)
Peroxyde d'hydrogène	Aucune preuve de mutagénicité	OECD 471 (EU	Aucune preuve de génotoxicité,	Méthode non
		B.12/13)	résultats des tests négatifs	fournie

Cancérogénicité

Cancerogenicite					
Ingrédient(s)	Effets				
Peroxyde d'hydrogène	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs				

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles			Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaigué ou subchronique								
	Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Temps	Effets spécifiques et	
			(mg/kg poids			d'expositio	organes atteints	
- 1			corporel/i)			n (iours)	_	
- 1			corporei/j)			i ii (jours)		
ł	Peroxyde d'hydrogène	NOAEL	100	Souris	OECD 408 (EU	V		

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

toxicité	par	inhalation	subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Temps	Effets spécifiques et

	(mg/kg poids corporel/j)			d'expositio n (jours)	organes atteints
NOAEL	7	Souris		28	
	NOAEL	corporel/j)	corporel/j)	corporel/j)	corporel/j) n (jours) NOAEL 7 Souris OECD 413 (EU) 28

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'expositio n	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
Peroxyde d'hydrogène			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédie	ent(s)	Organe(s) affecté(s)
Peroxyde d'h	ydrogène	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)			
Peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles			

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange .

<u>Données sur la substance</u>, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
Peroxyde d'hydrogène	LC 50	16.4	Pimephales promelas	EPA-OPPTS 850.1075	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
Peroxyde d'hydrogène	EC 50	2.4	Daphnia pulex	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
Peroxyde d'hydrogène	EC 50	1.38	Chlorella vulgaris	OECD 201 (EU C.3)	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)
Peroxyde d'hydrogène	ErC 50	1.38	Skeletonema	Méthode non	72
			costatum	communiquée	

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
					l n

		(mg/l)			d'expositio
					n
Peroxyde d'hydrogène	EC 50	466	Boues activées	Méthode non	
				communiquée	

Toxicité aquatique à long terme

oxicité aquatique à long terme - poissons								
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés		
Peroxyde d'hydrogène	NOEC	4.3	Pimephales	Méthode non	96 heure(s)			

promelas

communiquée

Toxicité aquatique à long terme - crustacés Ingrédient(s) Valeur Méthode Durée Effets observés Critère Espèces d'expositio (mg/l) Méthode non

NOEC 48 heure(s) Peroxyde d'hydrogène Daphnia pulex communiquée

oxicite aquatique vis-a-vis d'autres organismes bentniques y compris les organismes vivant dans les sediments, si dis						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés
		(mg/kg dw	•		d'expositio	
		sediment)			n (iours)	
					ii (jours)	
Peroxyde d'hydrogène		Pas de				
		données				
		disponibles				
		uisportibles				

Toxicité terrestre

l'oxicite terrestre - vers de terre, si disponible:						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicite terrestre diseaux, si disponible.						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

oxicite terrestre - insectes benefiques, si disponible:						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicite terrestre - bacteries du soi, si disponible:						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dogitalation ablotical protector action at its construction								
	Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque			
	Peroxyde d'hydrogène	24 heure(s)	Méthode non	Radical OH				

	communiquée	

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
Peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données			
		disponibles			

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation
Peroxyde d'hydrogène	Boues activées, aérobie	Analyse spécifique (dégradation	> 50 % en < 1 jours(s)		Non applicable (substance inorganique)
		primaire)			

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation
Peroxyde d'hydrogène					Pas de données disponibles

Degradation dans les compartiments de l'environnement, si disponible.									
Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation				
Peroxyde d'hydrogène					Pas de données disponibles				

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
Peroxyde d'hydrogène	-1.57		Pas de bioaccumulation prévue	•

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
Peroxyde d'hydrogène	1.4		QSAR	Faible potentiel de bioaccumulation	

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
Peroxyde d'hydrogène	2				Mobile dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec

la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 30 - detergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29.

Emballages vides

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur. Recommandation: De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant. Produits de nettoyage appropriés:

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses
- 14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses
- 14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 REACH Règlement (CE) n° 1272/2008 CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 règlement relatif aux détergents
- Règlement (UE) No 2017/745 relative aux dispositifs médicaux
- Règlement (UE) No 528/2012 relatif aux produits biocides
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- · Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- · Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface anioniques, agents de blanchiment oxygénés

< 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etals Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

Réglementations nationales:

· Ordonnance sur les dispositifs médicaux (ODim)

Groupe d'Ordonnance sur les produits chimiques (OChim): Aucun(e).

Information complémentaire sur l'étiquette:

Eliminer le contenu / le récipient partiellement et entièrement vide avec les déchets urbains.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel

Code FDS: MS1003220 **Révision:** 2023-08-18 Version: 01.6

Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 9, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et

la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- AISE L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE Estimation de la Toxicité Aiguë

- DNEL Dose dérivée sans effet
 CE50 concentration efficace, 50%
 ERC Catégories de rejet dans l'environnement
 EUH Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 concentration létale, 50%
- LCS Étape du cycle de vie
- DL50 dose létale, 50%
 DSENO Dose sans effet nocif observé
- DSEO Dose sans effet observé
 DSEO Dose sans effet observé
 OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
 PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
 PNEC Concentration Prévisible Sans Effet

- PROC Catégories de processus
 Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables
- H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.

- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité